

J'ai été frappé par les remarques que faisait l'honorable député au début de l'après-midi au sujet de la question de la santé; il a dit que nous avons maintenant des services de santé dans les différentes provinces et un ministère fédéral de la Santé, et que le temps est venu où, si nous adoptons d'autres mesures relatives à la santé sous forme d'assurance-maladie, nous devrions nous demander si les provinces et le Dominion vont continuer à s'occuper séparément de cette question et s'il n'y aurait pas moyen d'en arriver à une entente en vertu de laquelle on pourrait éviter tous ces doubles emplois.

A mon avis, par plan national il ne faudrait pas comprendre que le Gouvernement chercherait à tout centraliser à Ottawa, pas plus qu'il serait nécessaire d'avoir des lois identiques dans les différentes provinces et que toutes les provinces collaboreraient en vertu d'un plan uniforme. Mais il faut entendre par là une étude attentive des mesures de sécurité sociale les plus aptes à être mises en pratique, grâce à la collaboration des provinces avec le Dominion, et de celles qui ont trait à toute autre assurance de sécurité sociale. Un comité devrait pouvoir trouver une solution qui serait avantageuse non seulement pour le parlement fédéral mais aussi pour ceux des provinces.

Je ne m'étais pas proposé de dire quoi que ce soit au sujet de l'aspect politique du débat. J'ai pris soin dans mes remarques préliminaires de ne faire aucune allusion à la source qui a inspiré certains passages du discours du trône. Mais mon honorable ami, le chef de l'opposition, n'a pu s'empêcher de mentionner le congrès de Winnipeg, cependant que l'honorable représentant de Lake-Centre (M. Dieffenbaker) a cru bon de signaler le programme établi au congrès libéral national, congrès qui remonte à 1919. Il a cherché, je crois, à créer l'impression que le présent Gouvernement ou que le parti libéral qui a exposé ce programme de 1919 prenaient beaucoup de temps pour y donner suite. Je dois remercier les honorables vis-à-vis qui me fournissent une excuse convenable de citer un article relatif au programme du congrès libéral national, et de dire aux honorables députés ce qui a véritablement été accompli pour donner suite à un programme de sécurité sociale. J'espère que mes observations détruiront l'idée qu'une partie du discours du trône tire sa source du rapport Beveridge ou du congrès de Winnipeg, ou encore de la conférence de Regina, ou de toute initiative autre que le congrès libéral tenu en cette ville en 1919.

M. GRAYDON: Je croyais que le très honorable député avait dit que le discours du trône s'inspirait de *Industry and Humanity*.

Le très hon. MACKENZIE KING: *Industry and Humanity* parut en 1918, l'année précédente. Je citerai dans un instant le passage en cause. Je mentionne l'article du programme visant la sécurité sociale adopté à la convention libérale de 1919, car je crois que les honorables députés verront tout de suite que c'est là la première déclaration officielle faite par un parti politique canadien en marge de la sécurité sociale. L'on verra qu'en énonçant ce programme, le parti libéral avançait de beaucoup son époque et remplissait alors ses promesses d'une façon qui a dû surprendre ceux qui s'y connaissent en questions sociales et qui savent les difficultés que comportent les adaptations nécessaires.

M. CASTLEDEN: Cela remonte à vingt quatre ans, n'est-il pas vrai?

Le très hon. MACKENZIE KING: Cela démontre simplement que le parti libéral a été beaucoup plus clairvoyant que les partis qui ne font que se rendre à l'évidence que la sécurité sociale n'est pas un vain mot.

M. CASTLEDEN: C'étaient là des promesses, n'est-ce pas?

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami le verra bien s'il veut être patient. Il n'a sans doute pas lu ce programme et n'est pas au courant des mesures adoptées chez nous au cours des 21 dernières années; autrement, il ne soulèverait pas pareille question. Je vais montrer si ces réformes ont été ou non réalisées.

M. CASTLEDEN: J'ai lu cela l'autre jour.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'espère que les honorables députés en prendront note. Je ne trahis aucun secret en disant à la Chambre que j'ai moi-même rédigé ce paragraphe à l'époque du congrès libéral, et il a été inséré tel quel dans le programme du parti.

M. GRAYDON: Un comité d'un seul.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non pas. Le comité était nombreux, à peu près comme à la conférence de Port-Hope ou au congrès de Winnipeg. Nous y avons tous mis la main. Quelques-uns en rédigèrent une clause, et d'autres en rédigèrent une autre.

Je déclare à mes honorables amis que j'ai été frappé, en lisant le compte rendu de la convention de Winnipeg, du soin méticuleux avec lequel mon honorable ami et ses compagnons paraissent avoir passé en revue les principes et les discours libéraux et en ont extrait ici et là ceux qu'ils croyaient le plus de nature à intéresser un pays démocratique.

M. GRAYDON: Nous en avons extrait les éléments progressistes, évidemment.